



Association à buts multiples
des Communes de la Région
de Grandson

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
MERCREDI 4 octobre 2017 à 20H00
Salle Alexei Jaccard à Sainte-Croix**

Président : Cédric Meyrat
Secrétaire : Virginie Lénart

Ordre du jour :

1. Appel (selon liste de présences)
2. Assermentations
3. Nomination d'un suppléant à la commission de gestion
4. Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 07.06.2017
5. Communications du Président
6. Communications du Comité directeur
7. Examen et adoption du budget 2018
8. Préavis 02-2017 : Etude concernant l'équipement des alpages de la Nouvelle Censière
9. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance du Conseil
10. Divers et propositions individuelles

1. Appel

<u>Présents :</u>	Buts principaux	membres	36/55
	But optionnel « eau »	membres	32/48
	Communes	nombre	16/17
	Communes « eau »	membres	13/14
	Comité directeur	membres	7/7
<u>Excusés :</u>	Membres		13/55
<u>Absents :</u>	Membres		6/55

Le président salue les membres du Conseil et du Comité.

2. Assermentations

Sont assermentés pour les communes de :

Champagne : M. Stefano Ampezzan (qui remplace M. Marc Moret)

Sainte-Croix : M. Tristan Merminod

M. Thierry Magnin (absent) de la commune de Sainte-Croix sera assermenté lors du prochain Conseil intercommunal au printemps 2018.

3. Nomination d'un suppléant à la commission de gestion

M. Schaffner propose M. Ampezzan. Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

4. Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 07.06.2017

Il n'y a ni remarque, ni question, le procès-verbal est accepté (une abstention).

5. Communications du Président du Conseil

M. Meyrat, président, informe les délégués de sa démission au sein de la municipalité d'Onnens pour le 31.03.2018. De ce fait, il sera nécessaire d'élire un nouveau président lors du prochain Conseil intercommunal de l'ACRG. Il remercie tous les délégués pour leur collaboration lors de ses années de présidence.

6. Communications du Comité directeur

Le président passe la parole à M. Cruchet, président du Comité directeur.

Il remercie M. Meyrat pour son engagement en tant que président jusqu'à ce jour.

Il profite de s'adresser à M. Bahrami, vice-président, et lui demande d'être présent, si possible, à la prochaine assemblée. La date sera communiquée en temps voulu.

M. Cruchet aborde ensuite les points suivants :

1) Chantier de la conduite Devens – La Prise

Ce chantier se déroule dans des conditions parfaites au vu de la météo clémente de ces derniers temps. Les tests de pression ont été réalisés et la conduite est posée sur toute sa longueur. Il reste à effectuer quelques travaux d'adaptation du réservoir du Devens et des travaux de connexion au réservoir de Champagne. Mais la mise en service devrait avoir lieu tout prochainement.

2) Convention pour la location du réservoir de Giez

Cette dernière est rédigée et a passé devant la municipalité de Giez qui l'a approuvée. Elle sera présentée à la commission « eau » et à la commission de gestion lors d'une prochaine séance.

3) Santé et sécurité au travail

M. Cruchet rappelle que le comité directeur propose un cours de premiers secours en date du 10 novembre 2017. Il encourage les représentants des municipalités à y inscrire leurs employés communaux et collaborateurs administratifs.

4) Protection civile

Un nouveau comité directeur a été nommé dans le cadre de la nouvelle organisation. En font partie M. Pesenti et M. Di Franco. M. Cruchet leur souhaite bonne chance dans cette nouvelle entité et les remercie de représenter la région de Grandson.

5) Surveillance des chantiers :

M. Cruchet n'a pas de communication particulière.

7. Examen et adoption du budget 2018

M. Meyrat passe la parole au rapporteur de la commission de gestion **pour les buts principaux**.

M. Fardel mentionne qu'il y a deux rapports, l'un pour le but « santé et sécurité au travail » et l'autre pour le but « surveillance des chantiers ».

Il fait lecture du rapport pour le but « santé et sécurité au travail », qui encourage les délégués à accepter le budget 2018.

Il fait lecture du rapport pour le but « surveillance des chantiers », qui encourage les délégués à accepter le budget 2018.

M. Meyrat procède à la votation du budget.

Il n'y a pas de questions ou remarques concernant le budget 2018 lié au but « santé et sécurité au travail ».

Le budget 2018 pour le but « santé et sécurité au travail » est accepté à l'unanimité.

Il n'y a pas de questions ou remarques concernant le budget 2018 lié au but « surveillance des chantiers ».

Le budget 2018 pour le but « surveillance des chantiers » est accepté à l'unanimité.

M. Meyrat passe la parole au rapporteur de la commission pour le but optionnel « Eau ».
M. Fardel fait lecture du rapport pour le but optionnel « Eau », qui encourage les délégués à accepter le budget 2018.
M. Meyrat procède à la votation du budget.

Il n'y a pas de questions ou remarques concernant le budget 2018 lié au but optionnel « Eau ».
Le budget 2018 pour le but optionnel « Eau » est accepté à l'unanimité.

8. Préavis 02-2017 : Etude concernant l'équipement des alpages de la Nouvelle Censière

M. Cruchet précise que toute l'assemblée peut voter ce préavis.

Il explique que ce projet n'émane pas du Comité directeur. Ce dernier a été approché par un consortium de bureaux d'ingénieurs qui se sont penchés sur la question de l'alimentation en eau du plateau de la Nouvelle Censière qui va jusqu'au Creux du Van.

Il passe la parole à M. Pesenti qui a préparé une présentation par Powerpoint pour l'assemblée, avec l'aide de M. Wettstein du bureau d'ingénieurs Montanum SA.

M. Pesenti explique que cette phase de démarrage d'étude est née suite à deux événements qui ont encouragé les bureaux d'ingénieurs (RWB, Jaquier-Pointet et Montanum) à trouver un « porteur d'eau » :

1) La sécheresse de 2015 et le problème d'approvisionnement d'eau dans les alpages (y compris le réchauffement climatique estimé à 2 degrés de plus en moyenne ces prochaines années).

2) Le tourisme neuchâtelois a contacté le bureau RWB au sujet des problèmes qu'ils rencontrent par rapport à l'approvisionnement d'eau dans leurs métairies dans la région du Creux-du-Van.

M. Cruchet soulève le problème d'approvisionnement en eau des buvettes d'alpage et pense que cette étude pourrait mettre en avant différentes solutions.

Diverses interventions ont lieu à la fin de cette présentation :

- M. Guillet s'étonne que toutes les communes membres de l'ACRG ne soient pas concernées par cette étude mais seulement une partie dans un périmètre défini. Il trouverait plus simple que l'étude soit faite en une fois pour tout le périmètre.

- M. Banderet estime que la méthode des bureaux d'ingénieurs pour trouver un financement via l'ACRG n'est pas appropriée. Il a l'impression que les bureaux d'ingénieurs ne cherchent pas seulement un porteur d'eau mais un porteur de créances.

Mme Leu répond que cette question a aussi fait débat au sein du comité directeur. Les infrastructures sont à disposition et cette étude permettrait de savoir si le réseau permettrait de répondre à cette demande. M. Cruchet précise que ce n'est pas l'ACRG qui ferait l'investissement total au final et que les frs 16'000 investis seront récupérés par la vente de l'eau si le projet est réalisé.

- M. Genier se demande comment va pouvoir se faire l'entretien des conduites qui ne sont pas utilisées en hiver, au vu de leurs longueurs. Selon M. Cruchet, cette question ne pourra trouver réponse qu'avec l'étude.

- M. Gerber souhaite entendre le rapport de la commission. M. Meyrat passe la parole à M. Fardel.

M. Fardel fait lecture du rapport de la commission qui donne un préavis favorable. Toutefois, il est précisé dans le rapport que le montant à charge de l'ACRG de frs 16'000.00 ne doit pas être dépassé.

- M. Favre mentionne que 4 ans auparavant, la commune de Provence avait été approchée par l'état de Neuchâtel dans le cadre d'une étude « Enjoy Switzerland » pour tout ce qui concernait le tourisme autour du Creux Du Van. Suite à cela, la commune de Provence avait demandé une étude pour alimenter en eau les métairies. Selon M. Favre, l'étude a donc déjà été faite et payée pour la moitié des alpages. Le bureau RWB avait fait à l'époque un rapport à la commune de Provence. Il n'y a pas eu de suite à cette étude en raison d'un coût élevé. M. Wettstein est également revenu avec une étude similaire peu de temps après. M. Favre trouve que l'idée n'est pas mauvaise mais que les délégués ne devraient pas entrer en matière ce jour par rapport au préavis. Des renseignements sont à prendre sur ce qui a déjà été fait au niveau des études avant d'aller plus loin.

- M. Banderet mentionne une privatisation éventuelle du réseau de l'ACRG. Il estime que ce n'est pas à l'ACRG de fournir de l'eau à des communes qui n'en sont pas membres. M. Cruchet répond qu'en aucun cas il ne s'agit d'une privatisation de l'eau par l'ACRG. Le projet de réorganisation du réseau d'eau qui sera présenté en 2018 implique une régionalisation sur le territoire de l'ACRG et non pas une privatisation de l'eau.

- M. Schaffner est mitigé par rapport à cette étude et trouve étrange que des communes qui ne sont pas concernées par les chalets d'alpage soient sollicitées. Il estime que ce type d'études devrait être payé par la Confédération, les cantons, les communes et les propriétaires mais pas par une association de communes. Il relève aussi que l'étude préliminaire n'est qu'un bout de l'iceberg et que bien des coûts seront engendrés avant que l'ACRG ne puisse récupérer ses fonds.

M. Cruchet, au nom du comité directeur, retire le préavis 02-2017.
Il sera étudié à nouveau par le comité directeur.

- Mme Leu précise que le but de cette étude est réellement de connaître les capacités du réseau.

- M. Meyrat pense qu'il est nécessaire de retirer le préavis pour l'instant et que le comité directeur doit se pencher sur la question.

- M. Guillet estime que l'ACRG est le meilleur interlocuteur pour ce genre de projets et qu'il est nécessaire de répondre à la demande des habitants.

9. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance du Conseil intercommunal
Mme Forand, municipale à Tévenon, invite le Conseil intercommunal de l'ACRG à siéger lors de la prochaine séance à Villars-Burquin.

10. Divers et propositions individuelles

Mme Gri revient sur la question de la surveillance des chantiers au niveau du contrôle des énergies avant et après la construction et demande où cela en est. M. Portner, responsable du dicastère, répond qu'une séance est prévue le 25 octobre pour en discuter.

La séance est levée à 21h15.

Le Président

La Secrétaire



Cédric Meyrat

Virginie Lénart